AVEC LES SOCIALISTES UN AVENIR POUR LES AGRICULTEURS



PARTI SOCIALISTE

PRÉSENTATION

Le Parti Socialiste fait dans son programme d'importantes propositions à tous les travailleurs de l'agriculture. Cette brochure veut mieux les faire connaître.

Pour nous socialistes « **les petites et moyennes exploitations — qui constitueront toujours, dans les prochaines années, l'essentiel du monde agricole français — doivent permettre une vie décente à ceux qui y travaillent** ». Cette brochure dit comment cet objectif ne peut être atteint par le gouvernement actuel. Vous trouverez la critique de la politique suivie par la Ve République, l'explication de ce que le développement du capitalisme, que ce gouvernement favorise, a entraîné pour les paysans.

Cette brochure a été rédigée par un groupe de militants. Malgré l'anonymat que leurs fonctions professionnelles les obligent à garder, je les remercie ici.

Cette brochure doit permettre aux militants de développer leur action en milieu rural en faisant savoir aux paysans les propositions du Parti.

Dans cette action militante, ils trouveront les suggestions à faire, les éventuelles améliorations à apporter à ce texte. Nous les leur demandons. Nous en tiendrons compte pour une autre édition.

En cette période où l'ensemble de la gauche a montré sa capacité à se réunir autour d'un **programme commun** répondant aux aspirations de notre pays, l'effort de chacun doit tendre à faire connaître ce que veulent les socialistes pour **changer la vie** des travailleurs de l'agriculture.

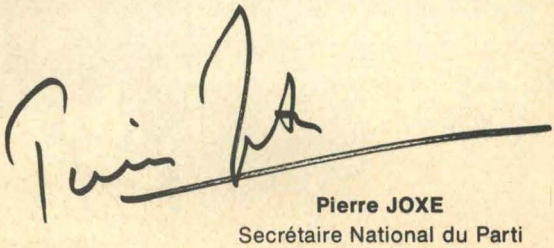

Pierre JOXE
Secrétaire National du Parti

SOMMAIRE AU DOS DE LA COUVERTURE

AGRICULTEURS QUI ÊTES-VOUS ?

Les agriculteurs, ou du moins la grande majorité d'entre eux, ont du mal à vivre.

Tout le monde — et même le Ministre de l'Agriculture — en est d'accord.

Quant aux agriculteurs eux-mêmes, ils savent que cela veut dire médiocrité des conditions de vie, endettement et souvent condamnation au départ pour l'usine.

Fondation Jean Jaurès

QUI ÊTES-VOUS ?

TROP NOMBREUX ? NON !

On a d'abord dit qu'ils vivaient mal parce qu'ils étaient trop nombreux : s'ils étaient moins nombreux à se partager le même gâteau, chacun d'eux en aurait une plus grosse part !

Voici qu'en 1972, un Ministre de l'Agriculture déclare : « Nous manquons d'agriculteurs sur la moitié du territoire français ». (Cointat à « L'actualité en question » le 9 mars 1972).

Chirac dit aujourd'hui la même chose...

Évidemment : 150 000 personnes actives quittent l'agriculture chaque année ; une exploitation disparaît actuellement toutes les douze minutes ! Les agriculteurs condamnés à disparaître savent ce que cela veut dire d'angoisse, de peines et même de drames !

Ceux qui restent savent d'expérience que la disparition de 590 000 exploitations en 10 ans (1959-1969), soit 25 % du total, n'a en aucune manière amélioré la situation de la majorité. **Seuls quelques-uns en ont tiré quelque avantage en pouvant s'agrandir.** Mais cela n'a rien changé l'évolution des prix agricoles. Au contraire, leur dégradation relative se poursuit en même temps que l'influence électorale des paysans diminue.

Donc l'argument du nombre n'a servi qu'à faire accepter par les organisations professionnelles l'exode rural au profit du développement industriel : les agriculteurs, dans leur majorité, n'en ont rien retiré.

INCOMPÉTENTS ET PAS "COMPÉTITIFS" ? NON !

Alors on les taxe d'incompétence, de manque de formation professionnelle, d'« archaïsme », de routine, d'avoir une productivité insuffisante.

Or tous les experts reconnaissent la capacité que les exploitations familiales ont montré depuis 1950, à mettre en œuvre le progrès technique.

Depuis la guerre, les investissements des agriculteurs s'accroissent au même rythme que ceux de l'industrie et du commerce : **on ne peut donc pas dire que l'agriculture est économiquement en retard.**

De plus, le nombre des agriculteurs diminuant, chacun d'eux supporte une charge d'investissement supérieure aux patrons de l'industrie et du commerce.

QU'AVEZ-VOUS FAIT ?

ENTRE 1955 ET 1968

ÉQUIPEMENTS

— le nombre des tracteurs passe de 300 000 à 1 175 000 soit quatre fois plus,

— celui des moissonneuses-batteuses passe de 18 000 à 124 000, soit sept fois plus,

— celui des machines à traire passe de 80 000 à 240 000, soit trois fois plus.

Au cours de la même période, la consommation d'engrais a :

— triplé pour l'azote
— doublé pour le phosphore
— doublé pour la potasse

RENDEMENTS

Les rendements font un bond en avant considérable !

Entre 1955 et 1967 pour :

- le blé, ils augmentent de plus	de 50 %
- l'orge, ils augmentent de plus	de 75 %
- le maïs, ils augmentent de plus	de 70 %
- la pomme de terre, ils augmentent de plus	de 30 %
- la betterave industrielle, ils augmentent de plus	de 50 %
- le lait, ils augmentent de plus	de 50 %
- les raisins de cuve, ils augmentent de plus	de 20 %

PRODUCTION

Il en résulte qu'entre 1959 et 1967, le volume de la production agricole a augmenté du tiers (indice 100 en 1959 135 en 1967).

EXPORTATIONS

Ainsi la France est devenue un pays exportateur de produits agricoles. La part des exportations agricoles et alimentaires dans le total des exportations est passée de 13 % en 1959 à 18 % en 1969.

La production de blé représente 150 % des besoins nationaux, celle du beurre 110 %, celle du lait en poudre 200 %, celle de la viande de bœuf 110 %.

MAIS QU'AVEZ-VOUS OBTENU ?

L'agriculteur, lui, qu'a-t-il tiré de ses efforts et de sa réussite économique ?

REVENU ?

Le revenu des agriculteurs augmente moins vite que celui des autres catégories sociales de la Nation. Entre 1959 et 1966 le revenu agricole par tête, n'a augmenté en francs constants que de 3,7 % alors que les revenus des entreprises individuelles non agricoles, ont augmenté de 5 %.

Cette moyenne cache des inégalités sociales considérables entre les agriculteurs. En 1964-1965, les enquêtes de l'Institut de Gestion et d'Économie Rurale, organisme de la profession agricole, montrent que si vous exploitez une ferme d'au moins 100 ha et que vous produisiez des céréales et des betteraves à sucre, vous pouviez avoir un revenu annuel d'environ 40 000 à 45 000 francs nouveaux par membre de la famille travaillant sur l'exploitation.

Par contre, une ferme de la même dimension faisant de l'élevage n'assurait qu'un revenu médiocre : 7 500 francs nouveaux par travailleur familial. C'est le revenu qu'on obtenait également sur une ferme inférieure à 20 ha, qu'on y fit de l'élevage ou des céréales : sort réservé au plus grand nombre puisque les exploitations de moins de 20 ha représentent en 1967, 71 % des exploitations !

GENRE DE VIE ?

Le genre de vie des agriculteurs se ressent bien évidemment de cette médiocrité de leurs revenus.

A cela, il faut ajouter la détérioration des conditions de travail, qui découle de **la nécessité de produire toujours plus et plus vite :** le travail de l'agriculteur ressemble de plus en plus au travail de l'ouvrier.

Fait plus significatif encore : la proportion des agriculteurs partis en vacances a diminué entre 1964 et 1969 ! De 11,9 % elle est en effet tombée à 8,9 %. D'ailleurs, dans quelles catégories d'agriculteurs se touvent ceux qui vont en vacances ? Ce n'est certes pas parmi les petits et moyens que l'on trouvera le plus grand nombre, mais bien parmi les « gros céréaliers ». Dans le même temps, la proportion des « patrons de l'industrie et du commerce » a, elle, augmenté, passant de 47,5 % à 50,6 %.

POUR QUEL RESULTAT ?

REVENU ? GENRE DE VIE ?

LES SOCIALISTES VEULENT CHANGER LA VIE

Voir page 25



Fondation Jean-Jaurès

LOUER

De plus en plus nombreux les agriculteurs se rendent compte qu'il faut arriver enfin à distinguer droit d'exploitation et droit de propriété. Mais que peuvent-ils faire ? Quelles possibilités le système actuel leur offre-t-il, en dehors de l'achat ?

Dans de nombreuses régions les terres à louer en fermage se font de plus en plus rares. En outre la récente législation sur les baux à long terme — malgré l'approbation donnée à l'origine par les syndicalistes — est faite davantage pour favoriser les propriétaires fonciers non agriculteurs et pas les fermiers.

Les Groupements Agricoles Fonciers, et maintenant les Groupements Fonciers Agricoles servent surtout à maintenir l'intégrité de la propriété familiale au moment d'une succession (les membres de cette société civile peuvent emprunter auprès du Crédit Agricole sur la valeur de leur part d'héritage), ils ne permettent pas des achats en commun.

L'agriculteur se trouve donc dans l'obligation, s'il veut agrandir son exploitation, d'investir des capitaux en achats de terres, au lieu de procéder à des investissements productifs (matériel, bâtiments, etc.).

La propriété de la terre apparaît encore à beaucoup comme une sécurité de l'emploi, même si elle n'apparaît plus comme une véritable richesse.

ACHETER

Pour créer ou agrandir une exploitation, l'agriculteur peut aussi recourir à l'achat de terres. Chaque année, les agriculteurs achètent plus de terres qu'ils n'en vendent ; plus de la moitié des terres vendues par des propriétaires non agriculteurs sont rachetées par des agriculteurs, tandis que seulement le quart des terres vendues le sont par des agriculteurs. Ces achats de terres se traduisent par un endettement croissant dans les dernières années, sous forme de prêt à long terme du Crédit Agricole par exemple mais aussi d'emprunts auprès des particuliers, incontrôlables.

Mais la très grande majorité des transactions (88 %) concernent de petites surfaces (4 hectares en moyenne).

La France reste un pays de petites et moyennes exploitations, même si la taille moyenne de ces exploitations tend à s'accroître légèrement.

Le maintien de la demande en terres de la part des agriculteurs, les conditions dans lesquelles se font les transactions (marché étroit, local, manque d'informations) tendent à maintenir un prix élevé des terres ; la spéculation foncière vient aggraver ce phénomène ; n'importe qui peut acheter des terres agricoles et la loi sur les cumuls est constamment contournée.

HERITER

La majorité des exploitations agricoles se « créent » par héritage. Mais cet héritage comporte généralement de très lourdes charges :

— paiement des droits de succession et des frais de mutation,

— rachat aux co-héritiers de leur part d'héritage, d'où versement de sommes importantes. L'héritier qui reste agriculteur doit s'endetter ou vendre une partie des biens pour pouvoir payer les soultes aux co-héritiers (estimées déjà en 1960 à un milliard de francs par an). Certaines propriétés sont ainsi rachetées à chaque génération : autant de capitaux qui ne profitent plus à l'agriculture, l'agriculteur se trouve alors souvent devant une « trésorerie » si juste qu'elle ne lui permet pas de procéder aux autres investissements nécessaires : il est contraint à s'endetter, sinon son exploitation se dégrade.

LA TERRE

POUR VIVRE PAUVRE ET MOURIR RICHE

« Racheter à chaque génération son exploitation ».

« Être de plus en plus un travailleur, comme chez Renault, mais **obligé d'acheter son poste de travail** »...

Pour produire, il faut à l'agriculteur des machines, des bâtiments, du travail mais avant tout... de la terre ! **La terre est pour lui un instrument de travail.**

Traditionnellement l'accession à la propriété foncière conférait un certain statut social en même temps qu'un patrimoine. Désormais le statut de propriétaire ne signifie plus rien : c'est le revenu de l'exploitant qui mesure son « rang » dans la société. Il s'agit donc surtout à notre époque d'organiser le droit à **l'usage de la terre agricole,** indépendamment de la notion de propriété.

Or, dans le système actuel, la répartition de la terre aggrave les charges foncières que supportent les exploitants familiaux.

QUE PROPOSENT LES SOCIALISTES

Voir pages 26 et 27

DES ECUREUILS DANS LEUR CAGE.

Pour 80 % des exploitants qui se sont « mis en route », il y a 5, 10 ou 15 ans pour « rattraper leur retard » et « monter dans le train du progrès », ce démarrage ressemble de plus en plus à celui qu'effectuent les écureuils dans leur cage. Le premier emprunt nécessaire pour acquérir l'argent indispensable à l'amélioration de leur existence comme à la transformation de leur exploitation a entraîné l'apparition de déséquilibres successifs qui les ont forcé à **accélérer le mouvement.**

Si dans un premier temps les nouvelles techniques dont les agriculteurs ont appris à se servir ont largement réduit les heures consacrées aux travaux des champs, dans un deuxième temps, ils se sont trouvés contraintes d'augmenter toujours plus la taille de leurs entreprises et donc de **fournir un travail toujours plus important** à un rythme toujours plus soutenu.

QUE S'EST-IL PASSE ?

Par quel mécanisme le système économique dans lequel les agriculteurs ont été vivement encouragés à entrer, a-t-il pu les conduire à une telle intensification de leurs efforts ?

Il n'a pas été nécessaire de recourir à un complot. Il a suffi que les paysans acceptent les objectifs de « rentabilisation » et de « croissance économique » que les responsables de la majorité conservatrice leur présentaient comme le seul moyen d'obtenir en retour les avantages de la vie moderne.

Une fois ces objectifs acceptés, la façon même dont les paysans sont liés à leur terre, à leurs moyens de travail comme aux fruits de leur travail devenait l'engrenage le plus solide pour les amener à consentir toujours plus d'efforts. C'est en cherchant à défendre leur statut particulier de travailleurs indépendants, en cherchant à conserver les moyens d'échapper à la condition ouvrière qu'ils ont sans cesse avancé vers une situation de dépendance dans **leur travail qui les rapproche des ouvriers.**

Il suffit que chacun d'entre nous fasse appel à ses souvenirs.

Voir page 12

DES ECUREUILS DANS LEUR CAGE

AVEC LA CINQUIEME REPUBLIQUE

"LA PARITE" INACCESSIBLE

SOUVENONS-NOUS...

Fondation Jean-Ja

IL ETAIT UNE FOIS...
EN 1955

Aux environs de 1955, sur ses 15 ha, Jean PAYSAN produisait près du tiers de ce qu'il lui fallait pour se nourrir et vendait 100 qx de blé ; ses 6 vaches laitières lui permettaient de vendre 15 000 litres de lait et de la viande.

Au total, il tirait de son exploitation aux environs de 1 000 000 d'anciens francs.

Propriétaire exploitant à 30 ans, fier de son indépendance, décidé à faire ce qu'il fallait pour la garder, il a rapidement compris qu'il devait devenir un « **véritable chef d'entreprise** » et qu'il devait apprendre à « **mieux gérer son exploitation pour mieux vivre** ».

CONSOMMER...

Mieux vivre, c'était d'abord pouvoir augmenter la liste des achats qu'il pouvait faire au village ou à la ville. C'était acheter des habits, avoir une auto d'occasion, avoir la télévision ou une machine à laver, manger moins de volaille et plus de beefsteak. Pour acheter toutes ces marchandises, il fallait que lui-même apporte à sa coopérative plus de blé, plus de lait, plus de viande, plus de produits agricoles.

INVESTIR...

Pour augmenter la quantité de marchandises qu'il produisait, il fallait mettre plus d'engrais, acheter des semences sélectionnées, remplacer ses vaches par des animaux sélectionnés qui produiraient 3 500 l de lait par an au lieu de 2 500, avoir un tracteur, acheter des aliments au bétail.

EMPRUNTER...

Là encore la liste des marchandises qu'il lui fallait acheter s'agrandissait. Mais le Crédit Agricole pouvait avancer une partie de l'argent nécessaire et ses nouveaux moyens de production lui permettraient d'apporter au marché des quantités de blé, de lait tellement accrues qu'il pourrait à la fois, payer son tracteur et ses engrais, acheter la télévision et des beefsteak et même, sans doute, avoir à la caisse régionale de quoi acheter, s'ils venaient à être libres, les quelques hectares qui lui manquaient pour utiliser au mieux ses nouvelles machines. Le centre de gestion avait fait les calculs : après 5 à 10 ans d'efforts et d'« austérité », il serait un véritable chef d'entreprise et serait fier du niveau de vie qu'il pourrait offrir à sa famille...

QUINZE ANS APRES...
EN 1972

15 ans plus tard, Jean PAYSAN a 22 ha, il livre 500 qx de blé mais son étable produit 40 000 litres de lait puisqu'il a 12 bonnes laitières.

Bon an, mal an, son chiffre d'affaires dépasse 5 000 000 d'anciens francs.

LES ENFANTS SONT PARTIS

Il a une auto neuve et la télévision. Ses enfants ont été élevés d'une façon qui se rapproche certainement beaucoup plus de celle du fils de l'instituteur ou de l'employé de la mutualité agricole que ce n'était le cas, pour lui, à la fin de son adolescence. Mais les trois premiers sont déjà partis en ville et le dernier hésite à reprendre l'exploitation.

LES DETTES

Mais il n'a pas encore remboursé le prêt à long terme qui lui a permis d'agrandir son exploitation ; il n'a pas non plus fini de payer son étable prévue pour un troupeau largement plus important que le troupeau actuel. Il sait déjà qu'en dépit des efforts d'épargne qu'il a consentis, il n'a pas encore trouvé cette stabilité dans la gestion de son entreprise après laquelle il court depuis plus de 15 ans.

ENCORE UN EFFORT ?

Il sait maintenant qu'il lui faudrait plus de 25 ha et plus de 25 vaches laitières.

Il sait que les Hollandais de son âge ont déjà atteint cette taille, mais qu'ils ne sont pas encore « rentables », puisqu'à eux, les conseillers de gestion demandent de faire l'effort (le dernier effort ?) de passer aux 35 ha et de s'occuper de 40 vaches laitières. Il lui arrive de se demander si, lorsqu'il aura avec sa femme à s'occuper de ce troupeau, il aura vraiment le temps de profiter de ce statut de « chef d'entreprise enfin libre et rentable » après lequel il aura couru pendant la quasi totalité de sa vie active.

Peut-être pourra-t-il, grâce aux soins attentifs de quelque « bon ministre » souffler 15 jours par an. Mais hors de ces éventuelles et problématiques périodes de vacances, il a déjà pu vérifier que **le problème des « cadences infernales » ne se pose pas qu'à l'usine.** Il souffre de plus en plus de la disparition de la vie sociale au village.

CHEF D'ENTREPRISE MODERNE ?

Au fond, les efforts considérables qu'il a consentis pour améliorer sa productivité lui ont en partie échappé. Il lui semble, avec raison, qu'il n'est pas seul à profiter de la richesse créée par son travail.

Lorsqu'il est parvenu à l'échange des produits de son travail contre des produits venant des autres secteurs de l'économie, **il ne retrouve pas la valeur qu'il a créée.**

Il faut dire que cette opération d'échange n'est pas simple. Elle se déroule en deux temps.

1° TEMPS : L'AGRICULTEUR VEND SES PRODUITS

D'abord il transforme en argent les produits dans lesquels il a mis son travail : le lait par exemple. Il le vend.

Or l'argent qu'il reçoit en contrepartie de son lait lui est accordé par une usine qui a ses objectifs à elle.

L'usine cherche à acquérir le lait des paysans et aussi le travail des salariés qu'elle emploie, en avançant aux paysans et aux ouvriers la somme d'argent **la plus faible possible.** Et, au bout du compte, elle cherche à transformer ce lait en yaourt pour que, le yaourt une fois vendu, elle puisse non seulement retrouver l'argent qu'elle a avancé aux ouvriers et aux paysans, mais encore ajouter à cette somme initiale une somme supplémentaire.

Pour que cette plus-value soit la plus grande possible, elle n'a que deux possibilités :

1) **payer ses ouvriers le moins possible,**
2) **payer le lait le moins possible.**

Donc, rien d'étonnant si, lorsqu'il fait son compte, l'agriculteur s'aperçoit que **son produit ne lui a pas été payé au prix du travail** qu'il lui a fallu dépenser.

Une fois en possession de cet argent et après avoir subi cette **première perte,** l'agriculteur va chercher à acquérir les biens fabriqués hors de l'agriculture.

2° TEMPS : L'AGRICULTEUR ACHETE DES PRODUITS

Il va retransformer son argent en tracteur, en automobile, en télévision, etc. Là encore il devra s'adresser non pas aux travailleurs qui ont fabriqué cet objet à partir de leur travail, mais aux dirigeants de l'entreprise qui ont acheté le travail aux ouvriers le moins cher possible, et vont vendre le produit fabriqué le plus cher possible pour, eux aussi, rentabiliser leurs capitaux et obtenir une « plus value ».

Là encore, **la valeur de l'heure de travail du paysan aura tendance à être sous-estimée.** Jamais ne se fera la comparaison recherchée par l'agriculteur entre le nombre d'heures de travail nécessaires à la fabrication de 1 000 litres de lait et le nombre d'heures de travail nécessaires à la fabrication d'une voiture.

Le nombre d'heures de travail nécessaire à la fabrication de 1 000 litres de lait sera sous estimé dans toute la mesure du possible pour permettre la rentabilisation des capitaux investis dans l'industrie du yaourt qui utilise ce lait. Par contre, le nombre d'heures de travail que le paysan, comme tout consommateur, devra fournir pour avoir droit à une voiture sera surestimé le plus possible pour garantir la rentabilisation maximum aux capitaux investis dans l'industrie automobile.

LES PAYSANS : FOURNISSEURS DE TRAVAIL

Dans l'échange, les paysans, comme les ouvriers, sont forcés d'accepter que leur **travail** serve à augmenter la masse des capitaux dont disposent les chefs d'entreprise. L'État capitaliste est là pour veiller à ce que cette accumulation due aux efforts des travailleurs se fasse dans les mains des capitalistes.

Bien sûr, cette subordination du **travail** des paysans ne se fait pas comme celle des ouvriers. Les paysans ne deviennent pas salariés mais :

1 - ils voient croître sans arrêt l'intensité du **travail** qu'il leur faut fournir ;
2 - ils perdent au profit des banques, et de plus en plus, le contrôle réel de leurs moyens de production ;
3 - ils voient leur revenu limité à un montant fixe et peu élevé par l'intervention conjointe de l'État et des industriels clients et fournisseurs.

Parce qu'ils veulent demeurer maîtres de leurs moyens de **travail** et rester des fournisseurs de produits, les paysans sont contraints d'accepter une situation parfaitement opposée à ce qu'ils recherchent : ils s'endettent et donc travaillent pour un capital qui ne leur appartient pas.

Les prix qu'ils obtiennent rémunèrent au minimum leur travail.

C'EST LA POLITIQUE DE LA MAJORITÉ ACTUELLE

MAIS QUE PROPOSENT LES SOCIALISTES ?

Voir page 28

LA POLITIQUE DE LA CINQUIEME REPUBLIQUE

"L'EXPLOITATION AGRICOLE MODERNE"

En matière de politique agricole, **la majorité a une charte : la loi d'orientation d'août 1960,** qui est censée aider les paysans à modifier leurs habitudes et ceci, leur dit-on, pour devenir ce que l'on prétend être des « chefs d'entreprises modernes ».

« L'exploitation agricole moderne » est même définie pour la première fois en termes économiques : c'est l'exploitation à 2 unités de travail homme (U T H), « mise en valeur directement par 2 unités de main-d'œuvre ou plus, en cas de société de culture ou de groupements d'exploitants, dans des conditions permettant une utilisation rationnelle des capitaux fonciers et d'exploitation ». (art. 7 de la loi d'orientation).

LA LOI D'ORIENTATION

Le programme défini en 1960 par l'équipe de Debré a été complété en été 1962 par celle de Pisani. Chaque fois ce fut **sous la pression des manifestations des paysans en colère.** Il prétend s'attaquer à des réformes à long terme, groupées en trois chapitres :

1 - développer la formation des agriculteurs en leur donnant des moyens d'enseignement et de vulgarisation ;

2 - organiser les méthodes de commercialisation en élargissant les débouchés (Marché commun) et en contrôlant les rapports agriculture - industrie (loi sur l'économie contractuelle de 1964) ;

3 - aménager les structures de production par une intervention directe au niveau du foncier.

LES ILLUSIONS

Cette politique pouvait séduire. Elle reprend en effet les principales mesures proposées en 1936 et à la Libération par les ministres de l'agriculture socialistes mais bloquées par les forces syndicales du centre et de la droite. Cette politique, en parlant de « défi », de « révolution silencieuse », a cherché à attirer les agriculteurs. Elle a donné l'illusion de se trouver face à des pouvoirs efficaces, et soucieux de les aider à s'adapter durablement à l'évolution générale de l'économie.

FAIRE TRAVAILLER A BAS PRIX

Qu'en est-il en réalité ? Pourquoi chaque ministre de l'agriculture annonce-t-il la nécessité d'une nouvelle politique agricole pour poursuivre ensuite la politique antérieure ?

LA CONCENTRATION CAPITALISTE

L'objectif général de la politique économique de la majorité actuelle est d'instaurer en France un capitalisme « modernisé » qui ne repose plus sur de « petits » capitalistes, mais sur des groupes puissants, concentrés, capables d'affronter la concurrence internationale, avec l'aide active de leur État :

« La haute couture et de bonnes exportations, du cognac, du champagne, des Bordeaux ou du Bourgogne ! C'est terminé. La France a commencé et largement entamé une révolution industrielle » nous avertit M. Pompidou le 22 septembre 1972 lors d'une conférence de presse.

LES CONSEQUENCES POUR L'EXPLOITANT FAMILIAL

La traduction pour l'agriculture de ce choix général, c'est la politique suivie depuis 1960 qui vise à mettre en place **l'agriculture la plus productive pour le capitalisme.**

Ce n'est pas une agriculture organisée selon le modèle industriel et composée d'un nombre restreint d'entreprises de grandes dimensions employant une main-d'œuvre nombreuse. Dans l'état actuel des techniques, ce n'est pas possible ou c'est trop cher.

Ce que la majorité actuelle veut pratiquer, c'est une agriculture composée (mises à part quelques dizaines de milliers d'exploitants capitalistes), d'exploitations familiales agrandies, beaucoup moins nombreuses mais toujours concurrentes entre elles pour que ceux qui les dirigent travaillent plus et au prix les plus bas possibles.

CONCURRENCE ET UNITE ENTRE EXPLOITANTS

L'« ordre éternel des champs » cher aux notables conservateurs, masque de sévères conflits entre les paysans. A la campagne, chacun aborde la course à la modernisation dans des conditions différentes. Aussi le voisin est-il d'abord un concurrent.

— Dans la plupart des cantons, les mieux placés pensent pouvoir éliminer les « petits » en se modernisant plus vite. Ils espèrent ainsi bénéficier d'un revenu et de conditions de vie « convenables ».
— Les autres entrent dans cette course au progrès poussés par la pression des premiers, pour maintenir leur niveau de vie. En se modernisant, même « mal » ou « incomplètement », ils les concurrencent pendant une phase plus longue que prévue. Alors la « parité » de revenu s'éloigne au fur et à mesure qu'ils pensent s'en rapprocher. Ni les uns ni les autres ne peuvent bénéficier des gains de productivité accomplis.

Reste la solution pratiquée traditionnellement : l'alliance entre « tous les exploitants » pour obtenir ensemble une intervention régulatrice de l'État qui garantisse un niveau de vie « acceptable par tous ». La réponse que l'État capitaliste donne à l'unité paysanne est habile, parfaitement mise au point et fort « économique » :

UNE AUTRE POLITIQUE EST POSSIBLE

Voir page 25

CE QU'ILS FONT :

DIVISER POUR REGNER

ISOLER LES PAYSANS

La conception conservatrice traditionnelle présente les paysans comme un monde à part, hiérarchisé et solidaire, stable et différent du monde des villes et de ses conflits.

Il est facile et courant pour un gouvernement de droite, de mobiliser la population sur le thème de la défense du consommateur quand le prix du bœuf augmente. Il est très rare de voir le même gouvernement stigmatiser la hausse des prix des produits industriels.

Mais cette **mise à l'écart des autres travailleurs** ne suffit pas.

UTILISER LES CONFLITS

Une fois assurée cette mise à l'écart des autres travailleurs, l'État capitaliste peut utiliser les conflits qui naissent entre les paysans. L'action de la Ve République est caractéristique à cet égard :

— jusqu'en 1966, ses ministres ont dénoncé les privilèges des « gros » qui confisquent à leur profit la part essentielle des subventions publiques. **Ils se sont bien gardés d'intervenir pour modifier le « partage du gâteau » entre les paysans.** Cette période correspond à l'alliance avec les organisations représentatives de la « nouvelle génération » dont l'action est soutenue, les idées sont reprises et popularisées à travers les discours et les textes de lois.

— depuis 1966 et le passage de M. Edgar Faure au ministère de l'agriculture, la Ve République a repris une tactique plus simple : la collusion avec les notables du centre et de la droite, valorisation des « gros » présentés comme les seuls « compétitifs » et les seuls aptes à se mesurer à la concurrence internationale, tandis que **l'« archaïsme » des « petits » est stigmatisé.**

LIMITER LE SOUTIEN

Ainsi il peut limiter toujours au minimum le soutien que, pour des raisons politiques et économiques, il doit consentir aux paysans : en dehors des périodes électorales, les arbitrages rendus font passer **l'intérêt des paysans après celui des capitalistes** qui veulent acheter la force de travail au prix le plus bas et savent que tout mouvement des prix agricoles se traduit à terme plus ou moins court par des hausses de salaires.

CE QU'ILS FONT :

Rien n'illustre mieux les conflits propres à l'agriculture et leur utilisation par la Ve République au profit du capitalisme que l'application de la politique foncière contenue dans les lois d'orientation de 1960-1962. Les quatre techniques imaginées pour « constituer et développer des exploitations viables à 2 « UTH » ont en fait servi à **liquider silencieusement un grand nombre d'exploitations familiales.**

CUMULS

Le contrôle des cumuls par les commissions départementales des cumuls et réunions d'exploitations n'a pas été appliqué. Depuis la loi « Boulin » du 31 décembre 1968 les cumuls sont libres jusqu'à constitution d'une exploitation de 88 ha (seules 2 à 3 % des exploitations françaises atteignent cette taille).

I.V.D.

Le fonds d'action sociale pour l'aménagement des structures agricoles (FASASA) vise à libérer les terres principalement en facilitant le départ des agriculteurs les plus âgés : une sorte de retraite complémentaire, l'indemnité viagère de départ (I.V.D.) leur est attribuée. Bien qu'elle ne soit pas indexée presque 300 000 agriculteurs en bénéficient. Mais les surfaces réellement libérées restent très faibles.

S.A.F.E.R.

Les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) ont pour mission de redistribuer les terres. Ces sociétés anonymes à caractère semi-public disposent d'un droit de préemption sur les terres et exploitations librement mises en vente. Elles doivent, avec les terres achetées, constituer des exploitations « viables » qu'elles sont tenues de revendre dans un délai de 5 ans à des exploitants choisis selon des critères sociaux et professionnels.

Ça ne marche pas très bien. Les SAFER suscitent de vives critiques : elles font monter le prix de la terre, elles profitent aux exploitants déjà largement installés, elles disposent d'un financement insuffisant, elles n'ont pas le droit d'intervenir sur le marché des locations. Aussi jouent-elles un rôle marginal consistant à accompagner la concentration des terres qui s'effectuent selon la logique propre du système capitaliste.

LES PRETS FONCIERS

UNE SELECTIVITE

DE PLUS EN PLUS

FEROCE

La politique du crédit demeure le principal moyen de la politique foncière.

C'est par les prêts à long terme et à taux réduit du Crédit Agricole que les terres libérées par l'IVD, redistribuées par les S.A.F.E.R. peuvent être rachetées. Mais par qui ? La pratique suivie depuis 1960 est claire : elle évolue vers **une sélectivité de plus en plus ouverte au profit des exploitants les mieux placés, au détriment des plus pauvres.**

1re étape :

jusqu'en 1969 un seul régime pour tout le monde : prêt maximum : 150 000 F, taux : 3 %

2e étape :

avec la loi Boulin du 31 décembre 1968, les prêts sont conditionnés par la surface minimum d'installation (22 ha) : les exploitations dont la surface est inférieure à 30 % de la SMI soit 15 ha 40 ne reçoivent plus d'aide technique, ni n'ont accès au Crédit Agricole. Ce qui vise environ 70 % des exploitations.

3e étape :

de 1969 à 1972 deux régimes :
— jusqu'à 150 000 F taux : 4,5 %
— de 150 000 F à 300 000 F taux : 7 %

Ainsi la hausse du taux de la première tranche, qui touche directement les « petits » exploitants, permet l'octroi de prêts à taux réduit pour la tranche supérieure et bénéficie aux paysans les mieux placés.

4e étape :

depuis le 30 mars 1972 trois catégories d'agriculteurs seulement conservent le droit d'obtenir des prêts bonifiés :

— les fermiers qui achètent leur exploitation en usant du droit de préemption que leur donne la législation sur les SAFER ;
— les exploitants qui achètent leur exploitation à la suite d'une succession :
pour 1/3 du prêt taux de 4,5 %
pour 2/3 du prêt taux de 7 %
— les jeunes qui s'installent : ont droit à un prêt maximum de 60 000 F, taux : 4,5 % pour 1/5 seulement.

Autrement dit une minorité d'exploitants peut accéder aux prêts bonifiés du Crédit Agricole ; mais elle doit payer un intérêt plus élevé que les précédentes années, puisque la tranche à 4,5 % diminue par rapport à celle à 7 %.

ET LES PRIX ?

BRUXELLES ?
UN PRETEXTE COMMODE

Mais, disent les ministres de l'UDR, maintenant URP, c'est Bruxelles qui est responsable, les « technocrates » que M. Pompidou dénonçait pendant sa campagne présidentielle en 1969.

Utilisé depuis plus de 10 ans, avant les élections, l'argument ne porte plus.

UNANIMITE

Dans la CEE, les décisions sont prises à l'unanimité, comme l'a fait reconnaître la Ve République au terme de la crise déclenchée le 30 juin 1965 à propos du financement des mesures agricoles (accord de Luxembourg de janvier 1966).

Le gouvernement français a donc les moyens de faire aboutir des mesures conformes aux intérêts des exploitants familiaux.

L'expérience passée montre que les gouvernements des autres pays du Marché Commun sont parvenus, chaque fois qu'ils s'y sont attachés, à se protéger de certaines des conséquences qu'aurait pu avoir dans leur pays, le Marché Commun agricole

DEROGATIONS

POUR LES ALLEMANDS :

— En décembre 1964, le gouvernement allemand se fait reconnaître le droit d'accorder des subventions nationales à l'agriculture pour compenser les effets de la baisse des prix allemands des céréales.

POUR LES ITALIENS :

— En décembre 1964, le gouvernement italien obtient la possibilité de poursuivre, pendant 5 ans, ses achats de maïs sur le marché mondial sans se heurter à la protection commune. Cette faculté lui est renouvelée pour l'année 1973.

POUR LES ANGLAIS :

— De même, par le traité d'adhésion depuis 1972, le gouvernement anglais a reçu le droit de maintenir ses relations privilégiées avec les producteurs de produits laitiers et de sucre du Commonwealth pour une période de 5 ans, c'est-à-dire de ne pas appliquer les règlements de Bruxelles.

ET LES FRANÇAIS ?

UNE AUTRE POLITIQUE EST POSSIBLE

Voir page 25

CE QU'ILS FONT :

LA POLITIQUE DES PRIX

INEFFICACE
INJUSTE
COUTEUSE

La politique des prix menée par le gouvernement gaulliste en application des décisions prises à Bruxelles, a de **graves inconvénients,** selon le rapport Vedel lui-même

INEFFICACE

Elle n'empêche pas l'effondrement de certains prix et ne permet pas l'adaptation de l'offre à la demande.

INJUSTE

Les dépenses de soutien des prix représentent 50 % de la valeur de la production betteravière, 47 % de celle des oléagineux, 21 % de celle des céréales, mais seulement 8,5 % de celle de la viande.

COUTEUSE

La charge nette pour le budget français est passée de 1 500 millions de francs en 1965 à 3 000 en 1970.

Enfin **elle est sans effet sur le plan social** les sommes versées étant proportionnelles à la production, ce sont les plus gros producteurs qui en tirent le plus grand profit.

C'EST LE CAPITALISME QUI MENACE LES EXPLOITANTS FAMILIAUX.

Les paysans sont aujourd'hui confrontés à un choix décisif pour leur avenir.

Ils peuvent s'en tenir à l'alliance avec la bourgeoisie : pratiquée dans le passé, cette politique leur permet d'espérer que l'arrosoir aux subventions se déclenchera au moment des élections, mais de manière injuste et qui ne peut que se tarir progressivement ; le nombre d'agriculteurs diminue rapidement et les dirigeants de la Ve République manifestent de plus en plus ouvertement que la paysannerie ne constitue plus la base principale de l'ordre social dont ils profitent. Ils recherchent l'appui d'autres couches, plus nombreuses et plus « modernes » : les cadres, les employés, les techniciens, les ouvriers qualifiés que l'on tente, par les mirages de la « participation ». Aux paysans, ils rappellent, en dehors des périodes électorales, qu'il faut « s'adapter », c'est-à-dire admettre de travailler pour le capital industriel, commercial et financier.

Mais, instruits par la « liquidation silencieuse » réalisée depuis 1958, **les paysans ne peuvent plus croire qu'il est possible d'organiser la maîtrise du marché foncier et de l'utilisation des terres, le renforcement de la coopération, la garantie d'une juste rémunération de leur travail dans un ordre social reposant sur le capitalisme.** Ils sont en mesure de comprendre que ce n'est pas le socialisme, mais que

ET DEMAIN ?

UNE AUTRE POLITIQUE EST POSSIBLE

L'agriculture n'est pas un secteur à part dans l'économie nationale. La politique agricole doit donc être intégrée dans une politique économique d'ensemble et avoir comme objectif de faire bénéficier l'agriculture des transformations intervenant dans l'économie nationale.

Le Parti Socialiste propose de poursuivre une autre politique agricole fondée sur LES PRINCIPES suivants, qui sont repris dans **le programme commun de la gauche :**

REPARTIR L'AIDE EQUITABLEMENT :

Les dépenses consacrées à l'agriculture ne sont que **la juste contrepartie** des ponctions en hommes et capitaux que la société industrielle opère constamment sur l'agriculture. Le soutien des marchés ne compense que partiellement les injustes pressions exercées sur les prix agricoles. Le Parti Socialiste ne propose donc pas de réduire les dépenses budgétaires en faveur de l'agriculture mais, au contraire, de les répartir de façon plus équitable.

CHANGER LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE :

Les solutions des problèmes d'une agriculture française en expansion dépendent, non d'un retour illusoire au protectionnisme, mais d'une recherche systématique de la conquête des débouchés extérieurs. Si le Parti Socialiste souhaite donc le maintien de la Communauté Économique Européenne, il envisage une modification profonde du contenu de la politique agricole commune qui n'est satisfaisante que pour une minorité d'agriculteurs.

L'EXPLOITATION FAMILIALE :

L'objectif du socialisme en agriculture sera de **libérer les agriculteurs de l'emprise du capitalisme sans pour autant les soumettre à la tutelle de l'État.** Pour rendre aux travailleurs de l'agriculture leur statut d'hommes responsables et maîtres de leur destin, il faut que la politique agricole soit favorable à l'intérêt du plus grand nombre des petites et moyennes exploitations qui constitueront toujours, dans les prochaines années, l'essentiel du monde agricole et rural français.

PLANIFICATION ET RESPONSABILITE :

Enfin, le développement et les transformations de l'agriculture doivent être organisés et planifiés au niveau régional afin d'éviter les mutations désordonnées et de donner à chaque région des **possibilités de développement équivalentes.**

Les pouvoirs publics encourageront systématiquement les expériences de coopération et de collaboration qui, dès maintenant, se développent de façon spontanée.

AVEC LES SOCIALISTES

DES OFFICES FONCIERS GERES PAR LES AGRICULTEURS

Nous voulons que ces offices fonciers soient gérés localement par les agriculteurs concernés, et cela est essentiel.

Il faut insister sur ce point : les offices fonciers permettront aux paysans de contrôler eux-mêmes l'usage des terres.

Le contrôle local par les agriculteurs eux-mêmes se heurtera à des difficultés. Beaucoup seront sceptiques et penseront qu'au niveau de la commune et du canton les gens ne peuvent pas s'entendre, et cela surtout s'il s'agit de terre.

Et pourtant cela est faux. Dans beaucoup de régions, déjà les agriculteurs se réunissent entre eux, sur la base de leur syndicat communal par exemple, pour discuter du meilleur usage qui peut être fait d'une terre, pour décider à qui, sans concurrence, sans faire monter les prix, on laissera la terre.

Et surtout, c'est à cette condition que les offices fonciers pourront donner **l'usage de la terre à tous les exploitants qui en ont besoin pour travailler et pour produire** — et non le détourner au profit de la minorité la mieux placée.

AVEC LES SOCIALISTES

POUR ORGANISER L'ACCES A LA TERRE

LES LOCATIONS

Il faut revenir à une **correcte application du statut du fermage.** Vous savez en effet que depuis 20 ans ce statut a été constamment amendé, édulcoré par les tribunaux. Ce sera une des premières tâches d'un gouvernement de gauche de préciser de nouveau fermement les règles de son application.

LES TRANSACTIONS

Ces offices ont pour but essentiel de proposer aux exploitants familiaux des terres en location, terres que normalement ils auraient dû acheter, s'ils le pouvaient, et en se privant pour de longues années dans ce cas.

Dans chaque canton ces offices achèteront donc les terres, comme le font aujourd'hui les SAFER. Mais alors que les SAFER sont obligées à revendre, et ne peuvent louer, ces offices pourront vendre et louer des parcelles aux exploitations familiales existantes, des exploitations aux jeunes qui q'installent.

Ainsi les exploitants auront le choix entre la location et l'achat. Dans le 1er cas, ils contrôleront les prix par le biais des offices. Dans le 2e cas, c'est l'essentiel, les locations respecteront le statut du fermage.

Ainsi, le Parti Socialiste parviendra à son objectif : permettre aux exploitants familiaux de disposer des terres dont ils ont besoin.

AVEC LES SOCIALISTES

REMUNERER LE TRAVAIL DES AGRICULTEURS

Pour assurer à tous les travailleurs du secteur agricole (exploitants, aides familiaux, salariés) **une juste rémunération de leur travail.**

Pour lutter contre les inégalités sociales au sein même du secteur agricole.

UNE NOUVELLE POLITIQUE DES PRIX :

Dans le système de soutien des prix actuel, les plus gros producteurs sont les seuls bénéficiaires.

Dans l'avenir, il sera déterminé, dans chaque région et pour chaque production, les prix de revient réels constatés dans les exploitations à productivité suffisante et des prix d'objectifs permettant une juste rémunération du travail des producteurs. Un système de compensation et d'aides directes couvrira la différence entre le prix d'objectif et le prix pratiqué dans la région. Les aides publiques reçues par chaque producteur seront plafonnées de manière à ne pas donner des subventions aux producteurs qui n'en ont pas besoin.

UNE NOUVELLE POLITIQUE DES MARCHES :

Dans ce but, seront mis en place :

— Une nouvelle hiérarchie des prix favorable aux éleveurs.

— Une politique de recherche de débouchés nouveaux, notamment par des efforts en vue d'organiser les marchés mondiaux, d'aider le tiers monde et les catégories les plus défavorarisées de la population, et de réorganiser les systèmes commerciaux défaillants.

— Un contrôle des importations abusives.

— Des systèmes d'intervention permanente pour les secteurs inorganisés.

— Des offices, gérés par des représentants des travailleurs de l'agriculture et de l'État, chargés d'organiser les marchés, d'assurer un ajustement entre l'offre et la demande et de contrôler toute la chaîne qui va de l'agriculture aux industries alimentaires.

RENFORCER LE POUVOIR DE DECISION DES PRODUCTEURS

Pour libérer les travailleurs de l'agriculture de l'emprise capitaliste et les rendre maîtres de leur destin.

CONTROLE DES INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES :

Par une extension progressive de la propriété sociale à celles répondant aux critères de la socialisation et par une suppression des aides publiques à celles qui n'ont pas une gestion conforme aux objectifs de la politique agricole et de la politique d'aménagement du territoire.

DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION

La coopération sera l'instrument privilégié de la politique de garantie du revenu des producteurs ; tous les avantages qui lui ont été progressivement supprimés seront rétablis à condition qu'elle respecte les principes fondamentaux de la démocratie coopérative.

BULLETIN DE COMMANDE

à retourner au Parti Socialiste

SECRETARIAT A LA FORMATION
12, Cité Malesherbes, Paris-9e

NOM (caractère d'imprimerie) .....
Adresse pour l'expédition des brochures .....
.....
Nbre d'exemplaires à 1 F : .....
Ci-joint C.C.P. ou C.B. de F .....

DANS L'AGRICULTURE AUSSI

UNE NOUVELLE POLITIQUE SOCIALE

Elle comportera :

— La suppression des lacunes dont souffre le régime de protection sociale des agriculteurs.

— La révision du système de calcul des cotisations et d'élimination des exonérations abusives.

— Une extension du système de l'I.V.D. afin que, sur l'ensemble du territoire, les métayers, fermiers, aides familiaux et salariés, âgés de plus de 60 ans, puissent en bénéficier.

— La volonté d'établir progressivement pour les agriculteurs un régime de retraite comparable au régime général dont bénéficiera l'ensemble des travailleurs de la nation.

LA VIE A LA CAMPAGNE

Une politique de l'espace rural se traduira par la définition de plans d'affectation des sols, la reconnaissance du rôle que les agriculteurs jouent en matière d'aménagement de l'espace et de protection de la nature, leur étroite association à la politique du tourisme et au développement très important des équipements collectifs en milieu rural.

DES ECOLES POUR TOUS

Un effort particulier en matière d'enseignement et de formation donnera aux enfants d'agriculteurs la possibilité de recevoir une formation générale jusqu'à l'âge de seize ans dans le cadre d'un enseignement agricole rattaché à l'Éducation Nationale et fournira à l'ensemble des agriculteurs des possibilités accrues de formation professionnelle et d'éducation permanente.

DES SALARIES COMME LES AUTRES

La situation des salariés agricoles sera améliorée en leur assurant un régime social identique à celui des travailleurs des autres secteurs, notamment sur les plans de la durée du travail, des congés annuels, du repos hebdomadaire, du niveau et de la progression des rémunérations, du respect du droit syndical et de la formation.

POUR CHANGER LA VIE DES TRAVAILLEURS DE L'AGRICULTURE.

Pour assurer à tous les travailleurs du secteur agricole des conditions de vie correspondant aux exigences d'une véritable égalité entre tous les Français.

ADHEREZ AU PARTI SOCIALISTE



D'autres brochures sont disponibles :

- Vocabulaire Socialiste d'Économie (1) ..... 2,00 F
- Défendez vos libertés ..... 1,00 F
- Égalité devant l'impôt ..... 0,50 F
- Mitterrand répond ..... 1,00 F

(1) Premier fascicule.

SOMMAIRE

	Pages
Présentation	2
Agriculteurs qui êtes-vous ?	3
qu'avez-vous fait ?	5
La terre : louer ? hériter ? acheter ?	8
Des écureuils dans leur cage	10
Chef d'entreprise moderne ?	14
Les paysans fournisseurs de travail	15
La politique de la Ve République	16
Faire travailler à bas prix	17
Diviser pour régner	19
La politique foncière	20
Bruxelles ? Un prétexte commode	22
UNE AUTRE POLITIQUE EST POSSIBLE	25
Des offices fonciers gérés par les agriculteurs	26
Organiser l'accès à la terre	27
Rémunérer le travail des agriculteurs	28
Renforcer leur pouvoir de décision	29
Une nouvelle politique sociale	30

Bulletin de commande p. 29
Supplément au n° 3
du « Poing et la Rose »

IMPRIMERIE L'AVENIR GRAPHIQUE - 325, RUE DE CHARENTON - PARIS-12 - 345-44-45